



Offre d'emploi:

Entraîneur/Entraîneuse – Programme Récréatif

Relevant du conseil d'administration, l'Entraîneur/Entraîneuse - Programme Récréatif prend en charge les activités reliées au programme de mise en forme

Nature du poste :

Saisonnier (mai à octobre)

Charge de travail :

Temps partiel, mardi, jeudi : 17h30 à 20h30, samedi : 8h30 – 11h30, dimanche : 8h – 11h

Salaire :

Selon expérience et qualifications

Responsabilités:

- Planifie, développe et met en œuvre le plan d'entraînement pour le programme Récréatif du Club
- Prodigue conseils et coaching aux membres du programme
- Assure la sécurité des membres et des équipements
- Fait respecter les règlements du Club
- Identifie et communique les divers enjeux aux administrateurs (ex. : bris d'équipement)
- Maintient les installations dans un état accueillant au travers de l'entretien constant du site
- Coordonne les séances d'essai et d'évaluation pour les transferts avec de l'expérience en aviron
- Collabore à tout autre projet

Exigences et atouts :

- 18 ans et plus
- Savoir nager
- Bonne forme physique
- Connaissance de l'aviron
- Bilinguisme (français et anglais) (un atout)
- Les formations suivantes sont requises, mais seront remboursées par le Club :
 - Formation RCR/DEA niveau C
 - Carte de conducteur d'embarcation de plaisance

- Formations du parcours « Entraîneur de RCA » du PNCE (minimalement Atelier, fin de semaine 1)
- Se soumettre à une vérification des antécédents
- Attitude positive et professionnelle
- Esprit d'équipe et de leadership
- Assiduité et ponctualité
- Autonomie
- Sens de l'organisation et gestion des priorités

Comment postuler :

- Envoyer votre curriculum vitae et un court texte de motivation à info@avironlaval.com
- Seulement les candidats et candidates retenus seront contactés

Fin de l'affichage :

- 30 juin 2024, première vague d'embauche en mars

Description du programme Récréatif :

Programme offert aux personnes ayant l'intention de pratiquer l'aviron pour le plaisir, pour le conditionnement physique, pour améliorer leurs connaissances et leurs habiletés, et/ou pour passer du temps dans la nature.

Tout ceci sans l'obligation de s'engager dans un plan d'entraînement strict (comme dans les programmes compétitifs); les personnes viennent quand elles veulent ou peuvent. Le programme se veut le plus flexible possible.

Les suggestions ou demandes sont les bienvenues, cependant la formation des équipages, la sélection du type de bateau, et l'intensité de l'entraînement sont à la discrétion de l'entraîneur. Ce dernier va veiller à ce que les membres aient le plus de variété dans leurs sorties (c.-à-d. : types de bateau, position dans le bateau, types d'aviron [couple versus pointe], types d'exercices, intensité de l'entraînement).

Les membres récréatifs ont la possibilité de participer à certaines régates.

Expérience en aviron requise

- Possibilité de séance d'essai et d'évaluation avant un transfert d'ailleurs (d'un autre Club).

Printemps, Été, Automne